

DEPARTEMENT : GARD
ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

EXTRAIT
 du registre des Délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes de l'Aigoual

Séance du 16 juin 2012

L'an deux mille douze et le seize juin à 9 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à Saint-Sauveur-Camprieu au foyer rural, sous la présidence de Monsieur Martin DELORD.

Présents : DURAND Yves - SALTET Guy – MARTIN Michel – PATRINOS René – CRISTIANI Alain – ISZEZUK Huguette - THION Jean-Claude – BLANC Louis - D'ARNAL Christiane - EYRAL Véronique – VIVENS Lucien – FESQUET Jérôme – DUCHESNE Christian – BALSAN Jacques – CAPMAS Michel – LAFON Roland - DELORD Martin – TEISSIER Monique – COTE Corinne – BOUDES André - AMASSE Nicole – HERRERO Thérèse - CASTEILTORT Claude – BERTRAND Yvette - MACQ Madeleine – CALAZEL André.

Objet : Candidature de la Communauté de Communes de l'Aigoual à l'appel à projet « Pôle de Nature ».

Monsieur le Président, rappelle que la Communauté de Communes de l'Aigoual a candidaté à l'appel à projet « Pôle de Nature » lancé par la DATAR Massif Central.

Il indique que le plan de financement a changé par rapport à la première délibération prise le 10 décembre 2011. Il convient donc de délibérer à nouveau sur le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Postes principaux de dépenses	Montants en Euros	Origine	Montants en Euros	% par rapport au coût total
Axe 1 (Réalisation des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet Pôle de Nature de la DATAR Massif Central)	334 500	Subvention Massif central		
Axe 2 (Frais de personnel et de déplacements pour la coordination et suivi du projet)	70 000	FEDER	300 000	70 %
Axe 3 (Prestation externe d'appui technique pour l'accompagnement dans la réflexion d'une gouvernance du futur Pôle de Nature)	25 000	Etat		
		Conseils régionaux		
		Conseil général	25 000	5,67 %
		Autres fonds publics : CC Aigoual (autofinancement)	85 900	20 %
		Parc National des Cévennes	18 600	4,33 %
		Sous-total fonds publics	429 500	
		Emprunts		
		Ressources propres		
		Autres fonds privés		
TOTAL HT		TOTAL	429 500 €	
TOTAL TTC	429 500 €			

ACTE ADMINISTRATIF
 DEPOSE LE
22 JUIN 2012
 SOUS-PREFECTURE
 DU VIGAN

